

CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2024

entre la Société suisse des Entrepreneurs Genève
et l'entreprise Maulini SA

En tant que membres de la SSE Genève, nous nous engageons pour une politique de développement durable. Comme signataires de cette charte, nous mettons tout en œuvre pour respecter les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans nos domaines de compétences.

Par la présente, nous nous engageons à :

Méthode et moyens

Nommer un(e) responsable développement durable et transmettre ses coordonnées à la SSE Genève.

Mettre en place un plan d'action développement durable annuel, le cas échéant avec le soutien de la SSE Genève, et le transmettre à la SSE Genève.

Faire respecter par les collaborateurs(-trices) notre politique de développement durable dans le cadre de leur fonction et les motiver à atteindre les objectifs fixés.

Dimension économique

Rechercher l'excellence afin de favoriser la satisfaction des clients et rester à l'écoute de leurs attentes et remarques, dans un souci de qualité et d'amélioration continue.

Instaurer et entretenir avec nos fournisseurs des relations mutuellement bénéfiques, durables et équitables.

Gérer notre activité avec pour objectif de créer, de préserver et de développer ses emplois et son capital humain à long terme.

Dimension sociale

Respecter les principes de la Charte d'éthique de la SSE Genève.

Encourager la diversité des équipes de travail, promouvoir le bien-être au travail, le développement des compétences, la formation et la conciliation travail-famille.

Dimension environnementale

Nous informer au sujet des évolutions des législations fédérales et cantonales en matière de protection de l'environnement et les mettre en œuvre.

Minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement en maîtrisant les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières, en limitant les émissions de CO₂, la production de déchets, et en favorisant leur valorisation et leur recyclage.

Favoriser le remplacement et l'achat de véhicules moins polluants et promouvoir le déplacement du personnel en accord avec les principes d'une mobilité durable.

Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans la politique d'achat de produits ou de services.

Veiller à préserver le confort des riverains durant les chantiers en limitant notamment les poussières, le bruit, et les perturbations du trafic.

Information

Communiquer en interne et vers nos clients, fournisseurs et partenaires de manière claire, directe et efficace, au sujet de nos engagements, nos actions et nos avancées en matière de développement durable.

Participer de manière transparente aux échanges de bonnes pratiques, organisés dans le cadre de la politique de développement durable de la SSE Genève.

La validité de cette charte court jusqu'à fin juillet 2024.

Le Président de la SSE Genève



Frédéric Gros

Le Président de la Commission
Développement durable de la SSE Genève



Sébastien Revaux

La Direction de l'entreprise
Maulini SA



Nicolas Maulini

Fait à Genève, le 11 juillet 2023